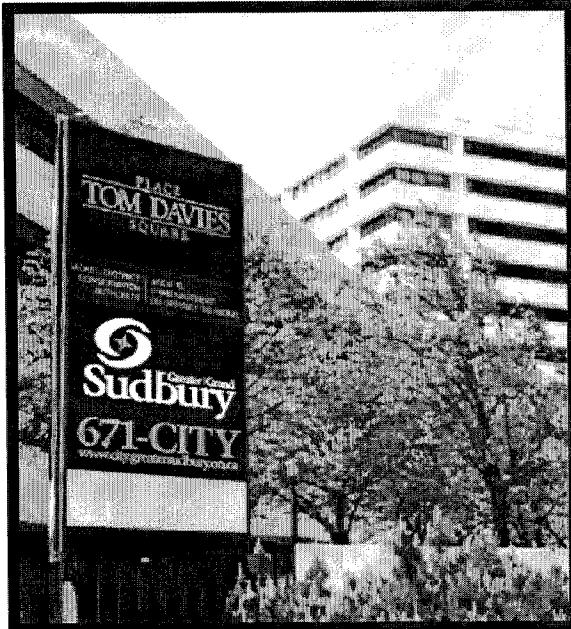


Vision: The City of Greater Sudbury is a growing, world-class community bringing talent, technology and a great northern lifestyle together.

Vision : La Ville du Grand Sudbury est une communauté croissante de calibre international qui rassemble les talents, les technologies et le style de vie exceptionnel du Nord.

Agenda Ordre du jour



For the
City Council
Meeting
to be held

on Thursday, January 31st, 2002

at 7:30 p.m

Council Chamber
Tom Davies Square

Pour la réunion du
Conseil municipal
qui aura lieu

le jeudi 31 janvier 2002

à 19h30

dans la Salle du Conseil
Place Tom Davies

ORDRE DU JOUR

POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI AURA LIEU LE JEUDI 31JANVIER 2002 DANS LA SALLE DU CONSEIL, 19 h 30

1. Appel nominal
2. Déclarations d'intérêt pécuniaire

AUDIENCES PUBLIQUES

2001-284R 3^e ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER UNE VOIE PUBLIQUE

Résolution 2001-165 du Comité plénier - Planification

(Tribunal de l'énergie - Ancienne ville de Sudbury)

2001-302A 3^e ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ARRÊTER LA CIRCULATION, FERMER ET VENDRE LA PARTIE 1, DU PLAN 53R-17057.

(Résolution 2001-129 du Comité plénier - Planification)

Voie située au sud de l'édifice de l'ordre des Chevaliers de Colomb de Sudbury, dans l'ancienne ville de Sudbury.

2001-303A 3^e ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR DÉCLARER DES EXCÉDENTS, ARRÊTER LA CIRCULATION, FERMER ET VENDRE LES PARTIES 5, 7, 8, 11 ET 112, DU PLAN 53R-5378

(Résolution 2001-162 du Comité plénier - Planification)

Plate-forme de l'ancienne route située sur la rue South Bay dans l'ancienne ville de Sudbury.

À cette étape, le maire Gordon invitera les parties intéressées à s'adresser au Conseil au sujet les règlements ci-dessus.

Au moment de clore la séance, aucune objection n'avait été soulevée.

Une RÉSOLUTION sera présentée en vue d'une troisième lecture des règlements 2001-28\$, 2001-302A et 2001-303A.

DÉLÉGATIONS

3. Lettre de Marianne Mantyla, coordonnatrice, *District Volunteer Services*, l'Institut national canadien pour les aveugles (division de l'Ontario), datée du 9 janvier 2002, au sujet de la Semaine de la canne blanche.

- M^{me} Marianne Mantyla, coordonnatrice, *District Volunteer Services*, INCA

(À TITRE D'INFORMATION) {PRÉSENTATION DE DIAPOSITIVES}

4. Lettre de Monsieur le maire Gordon, datée du 25 février 2002, au sujet du groupe de discussion du Conseil et du Maire sur les aînés.

Présentation du rapport annuel 2001 - Chris Stewart, conseiller spécialiste auprès du groupe de discussion du Maire et du Conseil sur les aînés

Darwin Brunne, Fran Belcher et Bert Guillet, membres du groupe de discussion

5. Lettre du directeur général de la Santé et des services sociaux, datée du 25 janvier 2002, au sujet du programme «Crises in Child Welfare» de la Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury et de Manitoulin.

(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

Résolution présentée au Conseil municipal le 17 janvier 2002 :

«Que le Conseil de la ville du Grand Sudbury demande avec insistance au ministère des Services sociaux et communautaires de répondre favorablement aux recommandations de la Société de l'aide à l'enfance des districts de Sudbury et de Manitoulin.»

Question reportée au groupe de discussion du Maire et du Conseil ayant pour thème «Les enfants avant tout», aux fins d'examen et peut-être de modifications.

- La Conseillère Portelance, coprésidente du groupe de discussion du Maire et du Conseil ayant pour thème «Les enfants avant tout».

6. Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs, daté du 8 janvier 2002, au sujet des recommandations sur des frais d'utilisation de la glace.

(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) {PRÉSENTATION DE DIAPOSITIVES}

- C. Hallsworth, directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs
- R. Carré, directeur des Services de loisirs, des bénévoles et communautaires

7. Rapport du directeur général des Services de développement économique et de planification, daté du 25 janvier 2002, au sujet d'un centre des congrès issu d'un partenariat entre les secteurs privé et public : Phase 1 - Soutien du marché et répercussions communautaires.

Rapport de KPMG joint **SOUS PLI SÉPARÉ**.

(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) {PRÉSENTATION DE DIAPOSITIVES}

- M. O. Polini, KPMG

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

À cette étape de la réunion, l'Adjoint au maire se lèvera pour rapporter toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS

(RÉSOLUTION PRÉPARÉE pour les articles C-1 à C-6 de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

PROCÈS-VERBAL

Seuls les changements se rapportant à des erreurs ou à des omissions d'une réunion précédente pourront être effectués lors de l'adoption du procès-verbal. Tout autre commentaire sera irrecevable.

- C-1 Rapport n° 22, Procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2002 du Conseil municipal
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-2 Rapport n° 20, Procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2002 du Comité plénier - Planification.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) À DÉPOSER
- C-3 Rapport n° 6, Procès-verbal de l'assemblée spéciale du 28 novembre 2001 du Conseil municipal.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-4 Rapport de la Commission de conservation du district du nickel, Procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2002.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)

SOUMISSIONS

{AUCUNE}

RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-5 Rapport du directeur général des Services d'urgence, daté du 22 janvier 2002, au sujet de l'achat d'un logiciel de gestion des heures et de l'assiduité, de l'ordonnancement et des feuilles de paye, pour les Services d'urgence.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) {VOIR RÈGLEMENT 2002-28A}
- C-6 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 14 janvier 2002, au sujet du renouvellement d'un prêt à terme en faveur de l'ancienne ville d'Onaping Falls.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) {VOIR RÈGLEMENT 2002-31A}

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS

- 2002-21A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LES PROCÉDURES DU CONSEIL À L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE DU 31 JANVIER 2002
- 2002-22T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1, PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT.
- Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 23 janvier 2002.
(Ce règlement permet l'installation d'une commande d'arrêt à l'intersection des rues Bessie et Baker, dans l'ancienne ville de Sudbury.)
- 2002-23 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-150 POUR CONTINUER À UTILISER DES PARTIES DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY À TITRE DE ZONES DE CONTRÔLE DE PLAN DE SITUATION.
- Résolution 2002-09 du Comité plénier - Planification
(Ce règlement permet d'adopter la politique de la tour de télécommunications pour les accords de plan de situation que le Conseil avait recommandée lors de sa dernière assemblée.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2002-24A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER DES ACCORDS D'EXPLOITATION ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY, LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DU GRAND SUDBURY ET LE CONSEIL DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DU GRAND SUDBURY

(Ce règlement autorise des accords d'exploitation avec les conseils municipaux et la Société de logement du Grand Sudbury. De tels accords permettent au personnel de travailler pour les sociétés en question et de couvrir notamment la prestation de services et le matériel, la réservation de locaux sans location, la prestation de services informatiques et de vérification. Les sociétés consentent à se conformer à certains règlements municipaux et aux politiques appropriées)

- 2002-25F 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR PERCEVOIR DES IMPÔTS FONCIERS SUPPLÉMENTAIRES ET NON DÉCLARÉS POUR L'ANNÉE 2001 ET LES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

(Ce règlement autorise l'ajout de cotisations omises et supplémentaires au rôle de perception du perceleur et le prélèvement des impôts fonciers résultant de tels ajouts. La valeur actuelle des cotisations augmente en conséquence de rajouts ou de modifications apportées à une propriété, pendant l'année 2001.)

- 2002-26 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 88-100 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE SUDBURY POUR RÉGLEMENTER L'INSTALLATION DE PANNEAUX INDICATEURS

(Ce règlement permet d'augmenter les frais relatifs aux panneaux indicateurs conformément au rapport présenté au Conseil lors de son assemblée du 17 janvier 2002.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

2002-27A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 82-157 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE SUDBURY EN CE QUI CONCERNE L'ÉMISSION DE PERMIS.

(Ce règlement augmente les frais de permis relatifs aux métiers de construction conformément au rapport présenté au Conseil lors de son assemblée du 17 janvier 2002.)

2002-28A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET SIMPLEX GRINNELL, UNE DIVISION DE TYCO INTERNATIONAL OF CANADA LTD. POUR L'ACHAT D'UN SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ POUR LA DIVISION DU SECOURS MÉDICAL D'URGENCE

Sécurité physique/localisation de substances réglementées pour la division du Secours médical d'urgence

Rapport du directeur général des Services d'urgence, daté du 22 janvier 2002.

2002-29A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET LE CONSEIL INTERNATIONAL POUR LES INITIATIVES ÉCOLOGIQUES COMMUNALES POUR PRÉPARER UN PLAN STRATÉGIQUE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE.

Résolution 2002-24 du Conseil

2002-30A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER DES AGENTS D'EXÉCUTION DE LA LOI POUR L'AÉROPORT DE SUDBURY.

(Ce règlement actualise la liste des agents d'exécution de la loi à l'aéroport de Sudbury.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2002-31A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT D'UN PRÊT POUR L'ANCIENNE VILLE D'ONAPING FALLS

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 14 janvier 2002.

- 2002-32Z 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-300, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR LES ANCIENNES VILLES D'ONAPING FALLS ET DE VALLEY EAST

(Ce règlement permet de modifier la cote «A-11», Terre agricole classéespéciale, pour la propriété en question, afin de permettre la réparation de véhicules de plaisance. Le stockage en plein air de véhicules de plaisance en réparation sera permis, à condition qu'il soit fait à plus de 50 mètres de toute voie publique. Donna et Roger Labelle, 2139, rue Dominion Val Thérèse)

Résolution 2002-02 du Comité plénier- Planification

- 2002-33Z 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 95-500Z, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SUDBURY

(Ce règlement redéfinit le zonage de la propriété en question pour lui attribuer la cote «PS-3», Aire privée libre spéciale, pour permettre l'utilisation de la propriété en question aux fins de stationnement auxiliaire pour la propriété située au 319, boulevard de LaSalle - Danedco Land Development Inc.)

Résolution 2001-186 du Comité plénier - Planification

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT

- C-5 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 18 janvier 2002, au sujet de l'élargissement de la route municipale n° 35.
(À TITRE D'INFORMATION)

Demandé lors de l'assemblée du 17 janvier 2002 du Conseil.

- C-6 Rapport du directeur de la Santé et des Services sociaux, daté du 23 janvier 2002 et accompagné de pièce jointe, au sujet de la désignation de «région insuffisamment desservie».
(À TITRE D'INFORMATION)

Demandé lors de l'assemblée du Conseil municipal du 13 décembre 2001.

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES

{AUCUNE}

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-1 Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 11 janvier 2002 et accompagné de pièce jointe, au sujet de la gestion des déchets au centre-ville.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-2 Rapport du directeur général des Services de développement économique et de planification, daté du 23 janvier 2002, au sujet du musée du patrimoine des chemins de fer du nord de l'Ontario.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-3 Rapport du directeur général des Services de développement économique et de planification, daté du 23 janvier 2002, au sujet de la phase III de l'initiative Tom Morley Mine Tourism.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-4 Rapport du directeur général de la Santé et des Services sociaux, daté du 23 janvier 2002, au sujet de l'établissement d'un centre de santé communautaire à Valley East.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES (suite)

- R-5 Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs, daté du 23 janvier 2002 et accompagné de pièce jointe, au sujet d'une nomination au Conseil des bibliothèques municipales du Grand Sudbury.

(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) {PIÈCE JOINTE - SOUS PLI SÉPARÉ}

- R-6 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 25 janvier 2002, au sujet de la nomination de citoyens - Conseil d'administration, Bureau de santé publique de Sudbury et des districts.

(RÉSOLUTIONS PRÉPARÉES) {PIÈCE JOINTE - SOUS PLI SÉPARÉ}

Ce rapport suggère que, pour la période se terminant le 30 novembre 2003, le Conseil établisse la composition du conseil d'administration du Bureau de santé publique de Sudbury et des districts à six (6) membres et un (1) citoyen désigné.

MOTIONS

ADDENDA

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTIONS

SÉANCE À HUIS CLOS (Articles incomplets)

LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS 22 H.}

2002-01-25

THOM M. MOWRY,
GREFFIER MUNICIPAL

GLORIA WARD
SECRÉTAIRE DU CONSEIL